



Demande conseil pour divorcer rapidement

Par **chefdavid**, le **20/10/2008** à **14:50**

bonjour ,
mon epouse et moi somme separees depuis mplus de deux ans , nous souhaitons divorcer dans des delais rapide en comun accord (nous sommes en bone entente)cela dis je reside en asie et ma femme en europe, elle accept le divorce ,elle nous avons echanger un document mutuel confirmant notre ententente a ce sujet , mais elle ne souhaite en aucun cas faire les demarche et s en remet a moi pour cela, ma question: comment proceder le plus rapidement possible et le moin couteux sachant que je suis en asie et quel serais prete a m assiter mais sans engager les premieres demarche .et dans quels delais ce divorce pourrais etre clos si il n y a aucune complication.
merci.

Par **Tisuisse**, le **20/10/2008** à **17:57**

Tout simplement en vous retrouvant ensemble, devant un juge aus affaires familiales, lequel entérinera vos accords et prononcera le divorce.